

URGENCE SALAIRES !

Les salaires sont négociés chaque début d'année dans le cadre des NAO.

Ces NAO sont une opportunité de dialogue entre les salariés et les syndicats qui vous représentent.

Les NAO sont un grand moment de revendications pour faire aboutir les aspirations légitimes des salariés chez JCDecaux, à savoir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.



La CGT revendique :

- Salaire de base à l'embauche de 1800€ minimum.
- 150€ d'augmentation pour tous.
- Revalorisation des primes (repas, forfait nuit, ticket restaurant, primes diverses).
- Déplafonnement de la prime d'ancienneté.
- Prime d'ancienneté pour les cadres.

**Tous ensemble,
Agissons avec la CGT !**